

N° bon de commande

Adresse de facturation

Adresse de livraison (si différente)

**Notre
N° TVA**

**Votre
N° TVA**

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ En application de la loi 20-335 du 12 mai 1960 les mandataires respect à l'égard du vendeur jusqu'au paiement intégral de 10,5 pour Les requies allégués aux dites mandantes sont transmissibles à l'acheteur des la location

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE :					
RÈGLEMENT :		TOTAL H.T.		% T.V.A.	TOTAL T.V.A.
ECHÉANCE :		1706		5.5%	1799
TOTALISATION					

En cas de retard de paiement seront exigibles, conformément à l'article L.441 6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros